

Publié le 31/01/2025

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES  
VAL ES DUNES**  
1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Saint-Sylvain sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :  
16.01.2025  
Date d'affichage  
16.01.2025

Nombre de conseillers :

Présents	32
Titulaires	30
Suppléants	2
Pouvoirs	8
Votants	40

Quorum 23

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Jacques-Yves OUIN, Jean-Yves MAUBANT (suppléant d'Ann BAUGAS), Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mmes Magali LONCLE, Laurence MAUREY, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, M. Laurent DECLERCK, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Siegfried GLESSMER (suppléant de Henri LEHUGEUR), Daniel BUISSON, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Mme Céline LEGRIGEOIS, MM. Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Florence GUERIN (pouvoir à Gilbert GEMY), M. Thomas LEROY (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Mmes Marianne TURPIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ (pouvoir à Régine ÉNÉE), Florence SERANDOUR (pouvoir à Didier LEMONNIER), MM. Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Henri LEHUGEUR, Mmes Coralie ARRUEGO (pouvoir à Daniel BUISSON), Christel POIROT (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER).

Absents: MM. Eric DUVAL, William HERFORT et Stéphane CASTEL.

Secrétaire de séance : Mme Alexandra LEPINAY

### Délibération n° 2025 / 10

**Objet : Travaux et voies – Attribution des marchés de travaux de création d'une piste cyclable entre les communes d'Argences et Vimont**

Le Conseil communautaire, lors de sa séance du 21 novembre 2024, a voté le lancement de la consultation pour la réalisation des travaux de création d'une piste cyclable entre Argences et Vimont.

Après consultation et analyse des offres par le cabinet TECAM, maître d'œuvre, il convient d'attribuer les marchés pour les deux lots, lot 1 « Voirie et réseaux divers » et le lot 2 « Espaces verts ».

Il est proposé de retenir pour le lot 1 « Voirie et réseaux divers », l'offre de l'entreprise COLAS France SAS, offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant estimatif de 97 517,50 € HT et pour le lot 2 « Espaces verts », l'offre de l'entreprise OXALIS PAYSAGES SAS, offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant estimatif de 14 778,82 € HT.

M. le Président indique que l'objectif est d'inaugurer cette voie cyclable au moment des VélosDays du 23 au 25 mai.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

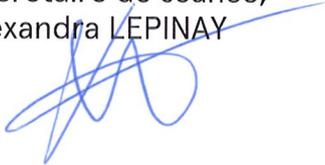
↳ Décide de retenir pour :

- Le lot 1 « Voirie et réseaux divers », l'offre de l'entreprise COLAS France SAS, offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant estimatif de 97 517,50 € HT ;
- Le lot 2 « Espaces verts », l'offre de l'entreprise OXALIS PAYSAGES SAS, offre économiquement la plus avantageuse, pour un montant estimatif de 14 778,82 € HT ;

↳ Autorise M. le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,  
Alexandra LEPINAY



Le Président,  
Philippe PESQUEREL



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*